



Monsieur le Président,

La CFDT a décidé de boycotter ce groupe de travail, qui n'est qu'un écran de fumée orchestré par une Direction Générale incapable de passer à l'action.

Malgré les tentatives de communication fantomatiques de la DG, au moins cette fois nous allons éviter une énième photographie du DG en uniforme dépareillé.

Après 20 groupes de travail en 18 mois, il est évident que la DG est totalement inopérante sur ce dossier. Les réunions, simples chambres d'enregistrement dans les services, ne mèneront à rien de concret.

La loi du 9 juillet 2021 prévoit la possibilité de conclure des accords collectifs entre les administrations employeurs et les organisations syndicales.

La CFDT exige l'ouverture immédiate d'un accord collectif en DINA, dédié à la surveillance.

Nous sommes bien conscients que vous n'avez pas la main sur l'aspect indemnitaire. Pour autant, des solutions rapides peuvent et doivent être adoptées localement.

En voici les priorités :

Formation :

- Mise en place de référents formateurs dans chaque unité, avec une transmission des formations en cascade.
- Autorisation de suivre les formations Mélusine en distanciel à domicile, via l'utilisation d'un ordinateur portable professionnel.
- Faire intervenir les formateurs dans les brigades plutôt que de faire déplacer les agents jusqu'à la direction : les agents se positionneraient bien plus si les formations étaient dispensées en local (+ diminution des coûts pour l'administration)

Sécurité :

- Mise en place d'un protocole clair avec les forces de sécurité en cas de découverte sensible (quantités importantes, produits dangereux, etc.).
- Déploiement de détecteurs de balises dans l'ensemble des unités.
(L'application airtag est disponible mais pose un problème de sécurité avec la possibilité de se faire pirater nos données)
- Expérimentation des caméras-piétons pour renforcer la transparence et la sécurité.
- Renforcement de la sécurité dans les unités identifiées comme vulnérables.

Opérationnel :

- Expérimentation de motos banalisées dans les unités pyrénéennes.
- Plan marshall sur les OAF : protection fonctionnelle pour l'escouade, accompagnement systématique de la hiérarchie pour le dépôt de plainte, réseaux de psychologues cliniciens pour prévenir les syndromes post-traumatiques
- Protocole d'information des agents lors d'un événement grave sur les territoires DINA (Attentats, agressions, personne en fuite ou recherchée...)
- Doter les brigades de lecteurs de CB avec l'option lecture de cartes prépayées.

Chefs d'équipe :

- Mise en place de réunions trimestrielles avec les services contentieux locaux, pour un suivi des évolutions réglementaires.

Ces revendications reflètent les attentes exprimées par nos collègues lors des réunions sur le terrain.

Nous exigeons par ailleurs un accès immédiat aux résumés de ces réunions pour chaque entité concernée. Nous ne pouvons pas siéger sans document préparatoire !

Monsieur le Président, la CFDT ne tolérera pas plus longtemps l'inaction et les discours creux de la DG. Nous souhaitons prendre des dispositions au sein de la DINA afin de palier le manque de décision de la DG.

Les élu(e)s CFDT DINA